

Code de conduite

destiné aux athlètes

janvier 2016

Swiss Olympic s'engage en faveur d'un sport propre, fair-play, respectueux, compétitif et performant. Le présent Code de conduite destiné aux athlètes reflète cette vision. Il se fonde sur les valeurs olympiques d'excellence, d'amitié et de respect et s'aligne sur la Charte d'éthique, soutenue par tous les partenaires du sport suisse.

Lignes directrices et valeurs

En ma qualité d'athlète...

...je respecte les principes de la Charte d'éthique du sport suisse ainsi que les règlements de ma fédération sportive et je m'y conforme.

...je suis conscient du rôle d'exemple qui est le mien, et cela également en dehors du contexte sportif, et j'agis en conséquence.

...je me comporte de manière honnête et respectueuse, je renonce à tout moyen déloyal et j'exige de toutes les parties prenantes du sport qu'elles en fassent de même.

...je renonce au dopage et aux substances illégales.

...je pratique et prône une gestion responsable de la consommation d'alcool et j'évite le tabac.

...je prends mes responsabilités en faveur d'une pratique sportive respectueuse de l'environnement et socialement acceptable.

...je respecte mes limites.

...j'adapte mon comportement aux lignes directrices et aux valeurs du présent Code de conduite.

Mes activités en tant qu'athlète

En ma qualité d'athlète...

...je vis selon les valeurs olympiques « Excellence – Amitié – Respect » et je m'engage à diffuser ces valeurs dans la société.

...je prends mes propres responsabilités, ce qui signifie concrètement que

- je participe activement aux décisions qui me concernent personnellement
- je prends l'initiative et je fixe des objectifs adéquats
- je respecte ma santé physique et psychique et mon environnement social

...je ne tolère aucune forme de violence, de discrimination ou d'abus sexuels.

...je suis conscient qu'un rapport de confiance et de dépendance peut apparaître entre moi, ma fédération et mes entraîneurs. Je m'assure que ce rapport ne soit trahi en aucune manière.

...je protège les droits de la personnalité et les données personnelles de toutes les personnes avec lesquelles je travaille ainsi que ceux des autres athlètes.

Autres responsabilités

En ma qualité d'athlète...

...je ne me laisse pas corrompre et je ne corromps personne.

...je ne tolère aucune forme de manipulation des compétitions ou de trucage de matchs (« match-fixing »), y compris de la part de mes entraîneurs.

...je ne parie pas sur les événements auxquels je participe moi-même ou auxquels participent des personnes avec lesquelles je travaille.

...j'évite les conflits d'intérêts et de rôles. Si de tels conflits apparaissent, je les révèle, je me récuse dans la mesure du possible et je me consulte avec les personnes impliquées.

...je n'utilise pas d'informations et de données confidentielles à mon avantage personnel ou à d'autres fins non autorisées.

...je prends mes responsabilités et je signale les infractions au présent Code de conduite à mon entraîneur, à ma fédération ou au service particulier désigné par celle-ci.

D'autres informations et explications sur le thème de la transparence dans le sport sont disponibles sur www.swissolympic.ch/transparence.